



Lundi 28 novembre 2011

Temps forts du 14/11/2011 au 25/11/2011 – Nr. 106

16 novembre : Fin de la conférence sur l'héritage du Tribunal organisée à La Haye

La conférence sur l'héritage global du TPIY a rassemblé plus de 350 éminents universitaires, des juges et des juristes internationaux, ainsi que des représentants des États et des membres de la société civile.

Le Président du TPIY, Patrick Robinson, a déclaré que la conférence avait été l'occasion d'un « *forum riche et fertile, donnant lieu à des discussions stimulantes sur la portée globale des travaux du Tribunal* ».

Au cours de ces deux journées, les participants ont examiné l'incidence des travaux du Tribunal sur le droit international humanitaire et la procédure pénale internationale, de même que la contribution de sa jurisprudence à l'avenir de la justice internationale et à l'avancement des droits de l'homme. Le public a également eu la possibilité de poser des questions aux participants après les discussions.

La conférence a été rendue possible grâce au généreux soutien des Gouvernements des Pays-Bas, du Luxembourg, de la Confédération suisse et de la République de Corée, ainsi que de la municipalité de La Haye et de l'*Open Society Justice Initiative*.

À l'occasion de son discours liminaire, le Président Robinson a également rendu hommage au premier Président du Tribunal, le Juge Antonio Cassese, « *une sommité du droit international humanitaire et du droit pénal international* », dont l'« *influence a été considérable pour jeter les bases de la jurisprudence du Tribunal* ». Le Juge Cassese est décédé le 21 octobre 2011.

17 novembre

Entrée en fonction des nouveaux Président et Vice-Président du Tribunal

Le 17 novembre, les Juges Theodor Meron et Carmel Agius sont devenus, respectivement, Président et Vice-Président du Tribunal.

« C'est un grand honneur pour moi d'assumer aujourd'hui, pour la seconde fois, la présidence du TPIY », a déclaré le Président Meron (voir sa [déclaration](#)).

« À l'heure où la mission du Tribunal touche à sa fin, il reste encore beaucoup à faire. La charge de travail du TPIY est encore particulièrement lourde, les procédures concernant 35 personnes étant toujours en cours.... J'entends travailler en étroite collaboration avec tous les intervenants pour que ces procédures soient menées à bien sans délai, tout en respectant les normes les plus strictes en matière d'équité ».

« De tout temps, la guerre a donné lieu à de terribles atrocités. Ce qui a changé au cours des deux dernières décennies, toutefois, c'est l'engagement de la communauté internationale à mettre fin à l'impunité. Le Tribunal incarne cet engagement, et aucune de ses réalisations n'aurait été possible sans le soutien que la communauté internationale n'a cessé de lui apporter. Je tiens aujourd'hui, au nom de tous les Juges et de tous les fonctionnaires du Tribunal, à exprimer notre gratitude pour cet appui et à réitérer notre promesse de continuer à défendre les plus nobles aspirations de la communauté internationale en matière de justice », a-t-il conclu.

Le Président a également fait une [déclaration](#) en l'honneur de son prédécesseur, le Juge Robinson.

17 novembre

La Chambre de première instance ordonne que Ratko Mladić subisse un examen médical

La Chambre de première instance a ordonné au Greffier de nommer un médecin expert chargé d'effectuer un examen complet de l'état de santé de Ratko Mladić (voir l'[ordonnance](#), en anglais). Le rapport de l'expert devra être remis le mardi 6 décembre 2011 au plus tard, date de la prochaine conférence de mise en état.

La Chambre a conclu qu'« *[un] rapport complet sur l'état de santé de l'accusé [l']aidera [...] à mieux juger si l'état dans lequel se trouve ce dernier est susceptible d'entraver la préparation du procès et, si tel est le cas, dans quelle mesure. Cet examen [lui] permettra en outre [...] de mieux comprendre l'état de santé actuel de l'accusé et [l']aidera par la suite à statuer sur les écritures à venir et concernant directement ou indirectement cette question.* »

La prochaine conférence de mise en état est prévue pour le jeudi 8 décembre 2011, à 16 heures, en salle d'audience I.

18 novembre**Nouvelle date
d'ouverture du
procès de Jelena
Rašić pour
outrage au
Tribunal**

En vertu d'une [ordonnance](#) portant calendrier rendue récemment, la date de reprise du procès de Jelena Rašić a été fixée au 23 janvier 2012. La conférence préalable au procès se tiendra ce même jour.

Jelena Rašić, ancienne commis à l'affaire dans l'équipe de Défense de Milan Lukić, doit répondre de cinq chefs d'accusation d'outrage au Tribunal, accusée d'avoir suborné des témoins en les incitant à faire de fausses dépositions. L'un des témoins en question, Zuhdija Tabaković, a été condamné à trois mois d'emprisonnement en mars 2010, après avoir plaidé coupable d'outrage au Tribunal.

CALENDRIER PROVISOIRE DES AUDIENCES : 28 novembre – 9 décembre

Les audiences publiques du Tribunal sont retransmises sur le site Internet du Tribunal avec un différé de 30 minutes.

LUNDI 28 NOVEMBRE	Salle d'audience I	14:15 – 19:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience II	14:15 – 19:00	Stanišić & Simatović	Procès
	Salle d'audience III	11:00 – 13:45	Pećanac	Conférence préalable au
MARDI 29 NOVEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience II	09:00 – 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
MERCREDI 30 NOVEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience II	09:00 – 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Pećanac	Procès
JEUDI 1 DECEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Pećanac	Procès
VENDREDI 2 DECEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
LUNDI 5 DECEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience II	09:00 – 13:45	Tolimir	Conférence de mise en état
	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Stanišić & Župljanin	Procès
MARDI 6 DECEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience II	14:15 – 19:00	Stanišić & Simatović	Procès
	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Stanišić & Župljanin	Procès
MERCREDI 7 DECEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
	Salle d'audience II	09:00 – 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Stanišić & Župljanin	Procès
JEUDI 8 DECEMBRE	Salle d'audience I	09:00 – 15:00	Karadžić	Procès
		16:00 – 18:00	Mladić	Nouvelle comparution et conférence de mise en état
	Salle d'audience II	09:00 – 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Stanišić & Župljanin	Procès
VENDREDI 9 DECEMBRE	Salle d'audience III	09:00 – 13:45	Stanišić & Župljanin	Procès

FAITS ET CHIFFRES

161 PERSONNES MISES EN ACCUSATION

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (une requête aux fins de dessaisissement dans l'affaire *Tadić*), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 126 d'entre elles : 13 ont été acquittées, 64 condamnées (une personne est en attente de transfert, 26 ont été transférées, 34 ont purgé leur peine et trois sont décédées alors qu'elles purgeaient leur peine). Les affaires concernant 13 personnes ont été renvoyées devant des instances judiciaires d'ex-Yougoslavie.

- 126** Nombre total d'accusés dont les procédures sont closes.
- 36** Les procédures concernant 36 autres affaires ont été closes (retrait de l'acte d'accusation ou décès de l'accusé avant ou après son transfert au Tribunal).
- 35** Les procédures sont en cours pour 35 accusés: 17 sont en appel, 16 sont en procès en première instance et deux sont en phase préliminaire d'un nouveau procès.
- 33** 33 autres personnes ont été jugées ou sont en cours de jugement pour outrage au Tribunal.

LE PROJET «JUSTICE POUR LES CRIMES DE GUERRE»

a pour but de transférer la mémoire institutionnelle et les compétences techniques du Tribunal aux instances judiciaires de la région, afin de renforcer leur capacité à juger des affaires complexes de crimes de guerre. Le projet est financé par l'Union européenne et mené conjointement par le Tribunal et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), et les missions de l'OSCE en ex-Yougoslavie. <http://www.icty.org/sections/CooperationLocale/RenforcementEscapacitnationales>

- 62 000** Nombre total de pages de comptes rendus d'audience du TPIY transcrites en B/C/S jusqu'à présent.
- 18 500** Nombre total de pages de comptes rendus d'audience remises aux instances judiciaires locales entre octobre 2010 et septembre 2011.
- 42 000** Nombre total de pages accessibles au public dans la Base de données judiciaires du TPIY
- 157** Nombre total de praticiens du droit des instances judiciaires régionales ayant à ce jour suivi une formation visant à renforcer leur capacité à rechercher et identifier des informations et des documents publics dont dispose le Tribunal.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la section PIU. Greffier: John Hocking.

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie
Churchillplein 1, 2517 JW La Haye, Pays-Bas

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel. www.tpiy.org

Questions et commentaires :

Nick Beston, Éditeur
+31.70.512.89.43 | beston@un.org

Emma Coffey, Assistante
+31.70.512.53.99 | coffey@un.org